Feuille officielle d'avis
du district de Moutier

Numéro 19
Mercredi 21 mai 2025

La Semaine **édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.**

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet *www.lasemaine.ch.*

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: **Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier**

Contact: **foadm@lasemaine.ch**

Tarif des insertions: **partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).**

Berne

Fermeture des bureaux de l'administration cantonale

La Préfecture et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement administratif du Jura bernois informent la population que leurs guichets et leurs centrales téléphoniques seront exceptionnellement fermés le vendredi 30 mai 2025 toute la journée.

Courtelary, le 21 mai 2025

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte et Préfecture du Jura bernois.

Belprahon

Réfection de la rue des Grands Clos - Avis de fermeture - nouvelles dates

Toujours sous réserve des conditions météorologiques, les travaux de pose de la couche de roulement se dérouleront du **lundi 26 mai 2025 au mercredi 28 mai 2025 avec un maintien de la fermeture de la route le jeudi 29 mai pour refroidissement de ladite couche.** Nous prions tous les usagers de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place et la respecter. Pendant cette période, la rue des Grands Clos sera totalement fermée à la circulation, un passage pour les piétons sera toujours assuré.

Nous vous remercions de votre compréhension pour ces désagréments et restons à disposition pour toute question.

Belprahon, le 14 mai 2025

Le Conseil communal

Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: CKLogis Sàrl, Cyril Kunz, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Auteur du projet: CKTech Sàrl, Cyril Kunz, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Propriétaire foncier: CKLogis Sàrl, Cyril Kunz, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 18 à Verger Dedos 37a, 2747 Corcelles

Projet: Construction d'une serre pour légumes et d'un biotope pour batraciens et reptiles

Zone d'affectation: M2pc

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **du 22 mai 2025 au 21 juin 2025,** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture, sur rendez-vous ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 19 mai 2025

Le secrétariat communal

Avis de construction – après-coup – Modification du projet

Numéro eBau 2024-14984

Maître d'ouvrage: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Propriétaire foncier: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 3 à Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Projet: Modification du projet publié dans la FOADM du 4 et 11 septembre 2024.

Façade Nord: Installation d'un cadre en bois brut naturel autour de la fenêtre + une latte pour créer une séparation du vitrage, la porte sectionnelle blanche peur être conservée, peinture blanche de rafraichissement sur toute la façade Nord. Façade Ouest: Installation d'un cadre en bois brut naturel autour de la fenêtre, porte d'entrée blanche en PVC, conservation de la porte coulissante en bois naturel brut (existant), peinture blanche de rafraichissement sur toute la façade Ouest.

Zone d'affectation: M2pc

Recensement arch.: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans du **22 mai au 21 juin 2025,** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture, sur rendez-vous ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 15 mai 2025

Le secrétariat communal

Assemblée communale ordinaire Jeudi 26 juin 2025 à 20h à la salle communale de Corcelles

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le Règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs
2. Discuter et approuver le Règlement du personnel du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV)
3. Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV)
4. Discuter et approuver l'Organe de vérification des comptes du Syndicat élargi du Grand Val pour une période de 4 ans (SEGV)
5. Discuter et approuver les comptes 2024 du Syndicat scolaire du Grand Val (SSGV)
6. Discuter et approuver les comptes 2024 de la Commune mixte de Corcelles
7. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour la cabane forestière de La Tuf
8. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour les travaux de réfection sur la place de l'école
9. Divers et imprévus

Dépôt public

Les différents documents seront déposés publiquement au secrétariat communal et pourront être consultés 30 jours avant l'assemblée communale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, soit du 22 mai 2025 au 21 juin 2025.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formulé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2,2608 Courtelary contre les décisions.

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale, un éventuel recours contre le Règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs (point 1 de l'ordre du jour) peut être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Corcelles, le 15 mai 2025

Le Conseil communal

Dépôt public

Création du syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs (syndicat de communes)

Création du syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs (syndicat de communes): dépôt public du règlement d'organisation du 22.05.2025 au 21.06.2025 auprès de l'administration communale de Corcelles.

Ce syndicat est appelé à gérer en pot commun les forêts de la Commune bourgeoise de Grandval, la Commune bourgeoise de Perrefitte, la Commune mixte de Belprahon, la Commune mixte

de Corcelles, la Commune mixte de Crémines, la Commune mixte de Eschert et la Commune mixte de Roches.

Ce document, en vertu de l'article 54 al. 1 de la Loi sur les communes (LCo) du 16.03.1998, est déposé publiquement pendant la période mentionnée plus haut. Il est possible à tous les citoyennes et les citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau.

Cet objet sera soumis pour approbation lors de l'assemblée communale du 26 juin 2025.

Corcelles, le 15 mai 2025

Le secrétariat communal

Court

Mise au concours

En vue du prochain départ du titulaire, la Municipalité de Court met au concours le poste de

Secrétaire municipal·e (80 - 100 %)

avec entrée en fonction au 1er octobre 2025 ou date à convenir.

Vos tâches

- Pilotage et responsabilité de l'administration
- Gestion du personnel municipal
- Soutien du Conseil municipal dans les domaines juridique et stratégique (participation aux séances, droit de proposition)
- Participation à de nombreux projets transversaux, suivi de ces derniers
- Coordination entre le Conseil municipal, le personnel, la population et tous les partenaires externes (administrations fédérale et cantonale, institutions, prestataires privés, etc.)
- Rédaction de procès-verbaux, décisions, rapports, préavis et correspondances
- Gestion des procédures de demandes de permis de construire
- Suppléance de l'Administratrice des finances

Votre profil

- Diplôme ou expérience professionnelle confirmée dans un des domaines suivants : droit, économie, sciences politiques, administration publique
- Sens aigu des responsabilités, professionnalisme, rigueur, confidentialité
- Excellentes compétences rédactionnelles
- Grande capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation
- Leadership, esprit d'initiative, capacité à communiquer et à persuader, autonomie
- Esprit client, entregent, empathie, souplesse
- Volonté constante d'amélioration des compétences, disposition à suivre des formations continues
- Goût pour l'innovation, ouverture au changement

Nous vous offrons

- Un poste de cadre très varié dans une commune à taille humaine, tournée vers l'avenir, avec de nombreux projets de développement
- La possibilité de donner sens à votre parcours professionnel en servant l'intérêt général
- De réelles opportunités de formation continue
- Un environnement de travail moderne dans une équipe dynamique et ouverte

Pour tout complément d'information, merci de vous adresser à Madame Nathalie Schranz, Maire, au 079 507 92 40 ou à l'adresse n.schranz@court.ch.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels (dont une photo-portrait) sont à adresser par courrier postal (Municipalité de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court) ou par voie électronique (contact@court.ch).

Délai de postulation : mardi 10 juin 2025

Court, le 21 mai 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal

Commune bourgeoise de Court

Information aux consommateurs d'eau potable

À l'occasion d'un contrôle périodique, plusieurs échantillons ont été prélevés en mai 2025 et les résultats d'analyses officiels ont montré que l'eau potable distribuée par la Bourgeoisie de Court est conforme aux normes légales :

- qualité bactériologique : irréprochable

- dureté en graduation française (f) : 15.7 (mi-dure)

- teneur en nitrate (mg/l.) : 4.27

- teneur en magnésium (mg/l.) : 3.49 - teneur en calcium mg/l : 57.0

- provenance de l'eau : eau de source

- traitement de l'eau : chloration.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de la Bourgeoisie de Court, tél. 032 / 497 92 61.

Court, le 21 mai 2025

Bourgeoisie de Court

Crémines

Plan de Quartier « Sikypark »

Plan de Quartier « Sikypark » et procédure de constatation de la nature forestière au sens de l'art. 10 al. 2 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921.0)

Procédure d'Opposition - Dépôt Public (PODP)

Conformément à l'art. 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.0), le Conseil communal de Crémines dépose publiquement le projet d'édiction d'un Plan de Quartier pour le parc de sauvetage animalier "Sikypark" ainsi que la constatation de la nature forestière conformément à l'art. 4 de la Loi Cantonale du 5 mai 1997 sur les Forêts (LCFo, RSB 921.11) et à l'art. 2 de l'Ordonnance Cantonale du 29 octobre 1997 sur les Forêts (OCFo, RSB 921.111).

Le dossier comprend :

- le Plan de Quartier (PQ) à proprement parlé (pièce graphique) avec constatation de la limite forestière ;
- le Règlement de Quartier (RQ) ;
- à titre informatif, le Rapport de Conformité (RCo).

Le projet de Plan de Quartier local sera déposé publiquement du 22 mai au 20 juin 2025 inclusivement à l'Administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du guichet ou sur rendez- vous. Le dossier est consultable / téléchargeable sur le site internet communal (www.cremines.ch).

Les éventuelles oppositions ou réserves de droit, écrites et congrûment motivées, sont à adresser au Conseil communal de Crémines, Rue du Collège 6, 2746 Crémines, jusqu'au 20 juin 2025.

Pour rappel, les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur que si elles indiquent le nom de la personne représentant valablement le groupe d'opposants.

En cas d'opposition(s), les pourparlers de conciliation se dérouleront le jeudi 3 juillet 2025, à l'administration communale, sur invitation du Conseil communal.

Crémines, le 21 mai 2025

Le Conseil communal

Abrogation du Règlement forestier

Le Règlement forestier de la Commune mixte de Crémines du 7 mars 1989 a été abrogé, pour cause de désuétude, par le Conseil communal lors de sa séance du 13 mai 2025.

Crémines, le 21 mai 2025

Le Conseil communal

Grandval

Avis de construction

Requérante : Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet : TM Concept SA, Route de la Chocolatière 26, 1026 Echandens.

Emplacement : parcelle N° 574, au lieu-dit : « Montrembert », commune de Grandval.

Projet : demande après coup pour l'application du facteur de correction des antennes adaptatives (sans modification du site) pour le compte de Sunrise GmbH (BA585-4).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Assemblée municipale de la municipalité de Grandval, jeudi 26 juin 2025, salle communale 19h30

Ordre du jour

1) Discuter et approuver le règlement du personnel du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV) ;
2) Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV) ;
3) Discuter et approuver l'Organe de vérification des comptes du syndicat élargi du Grand Val (SEGV) pour une période de 4 ans ;
4) Discuter et approuver les comptes 2024 du syndicat scolaire du Grand Val (SGV) ;
5) Présentation du décompte final d'investissement du projet de réfection des chemins compris dans la REP ;

6) Présentation du décompte final d'investissement du projet de remise en état des berges de la Rauss;
7) Discuter et approuver les comptes 2024 de la Municipalité de Grandval;
8) Discuter et approuver le règlement sur les déchets de la Municipalité de Grandval;
9) Discuter et approuver le règlement de police de la Municipalité de Grandval;
10) Divers.

Les documents énumérés aux points 1, 2, 4,7, 8 et 9 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Conformément à l'article 67 du Règlement d'organisation, le procès- verbal de l'assemblée sera déposé publiquement au Secrétariat municipal durant 30 jours, soit du 7 juillet au 5 août 2025.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu par écrit, auprès du Conseil municipal pendant ledit dépôt.

Grandval, le 21 mai 2025

Le Conseil municipal

Moutier

Avis de construction

Requérant: D'ans Aurel, Chemin de Graitery 36, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2662, Chemin de Graitery 36

Projet: Pose d'un couvert à voitures préfabriqué sur place de parc existante.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 14 mai 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: PPE Chênes 8, Rue des Chênes 8, 2740 Moutier

Auteur du projet: Solex Ingénierie Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1024, Rue des Chênes 8

Projet: Isolation des façades et remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 14 mai 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: ACM AutoCentre Moutier SA, Rue des Gorges 18, 2740 Moutier.

Auteur du projet: M. Raymond Heyer, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 732, au lieu-dit: «Rue des Gorges 18», commune de Moutier.

Projet: pose d'une porte de garage sectionnelle vitrée en façade Est du local expo existant et abaissement de la dalle de sol pour une nouvelle affectation en place de travail d'atelier pour voiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «La Nant» - îlot 15.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Perrefitte

Un rendez-vous d'animation au Bibliobus

Le Bibliobus de l'UP propose à nouveau son cycle d'animations «Ensemble!» avec l'association «Bain de livres».

Lors de ces animations, le Bibliobus stationne comme d'habitude et vient accompagné par le bus «Bain de livres» qui s'installe à côté de lui. L'équipe d'animation propose des contes, des kamishibais (théâtre d'histoires japonais), de la musique et des petits jeux pour les enfants et les familles. Les activités sont adaptées aux enfants de tous âges et se dérouleront comme suit:

- accueil puis lecture collective pour les petits (3-8 ans), environ 20 minutes
- temps de lecture individuelle et jeux autour de la lecture, environ 30 minutes
- lecture collective pour les plus grands (7-12 ans), environ 25 minutes
- temps de lecture individuelle et jeux autour de la lecture, environ 30 minutes

Un choix de livres à lire sur place sera à disposition, et les parents sont invités à partager un moment de lecture avec leur-s enfant-s.

Les enfants pourront participer à un petit concours faisant appel à leur imagination.

L'animation aura lieu à **Perreffitte le 22 mai 2025 entre 17h45 et 19h45.**

Renseignements: www.bibliobus.ch, rubrique «Ensemble!»

Perrefitte, le 21 mai 2025

Le Conseil municipal

Petit-Val

Assemblée communale du 23 juin 2025 à 20h à la salle de paroisse à Moron

Ordre du jour:

1. Discuter et approuver les comptes 2024.
2. Valider l'achat du garage «Molé 4d» à Châtelat au Syndicat des sapeurs-pompiers Val d'Or pour un montant de CHF 140'000.–.
3. Discuter et approuver le nouveau règlement concernant les émoluments de la Commune mixte de Petit-Val.
4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de l'achat d'un outil mécanisé.
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte des luminaires LED.
6. Informations du Conseil communal.
7. Divers.

Dépôt public:

Les comptes 2024 et le règlement concernant les émoluments sous chiffre 3) sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune.

Recours:

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 21 mai 2025

Conseil communal

Reconvilier

04.0302.0201 - eBau 2025-5808

Avis de construction

Requérants: Lambiel Michelle et Alain, Pommé au Loup 8, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 1504, Pommé au Loup 8, 2732 Reconvilier

Projet: Remplacement véranda existante et pose d'une pergola bio- climatique

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H2

Publication: dès le 14 mai 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 12 mai 2025

Administration des constructions

Roches

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches.

Auteur du projet: RWB Berne SA, Sous Banbois 2, 2515 Prêles.

Emplacement: parcelle N° 503, au lieu-dit: «La Côte du Droit», commune de Roches.

Projet: renouvellement de la chaussée sur 140 mètres entre le village de Roches et de Hautes-Roches avec déplacement de l'axe de la chaussée.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Fermeture de route et restriction de la circulation

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note de l'avis suivant :

- **La pose du revêtement bitumineux aura lieu du lundi 2 juin 2025 à 7h00 au vendredi 6 juin 2025 en fin de journée** (sous réserve des conditions météorologiques). Les rues « Milieu du Village » et « Haut du Village » seront totalement fermées à tout trafic. Durant ces 5 jours, l'accès à Hautes-Roches, La Combe et le Vevay devra se faire par Moutier.
- Pour le tronçon de route concerné, tous les points de collecte seront supprimés durant la semaine. Merci de déposer vos poubelles et déchets verts à l'abri PC ou à un autre point de ramassage officiel.
- Pendant la durée des travaux, le parcage des véhicules sera compliqué. Un grand merci pour votre flexibilité !

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Roches, le 19 mai 2025

Conseil communal

Saicourt

Assemblée municipale du lundi 23 juin 2025 à 20 h à la halle polyvalente Pré Paroz au Fuet

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2024
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 90'000.00 pour la réfection des pontons à La Rouge-Eau
4. Informations du Conseil municipal
5. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 21 mai 2025

Conseil municipal

Saules

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Saules, Milieu du Village 13, 2732 Saules.

Emplacement : parcelle N° 394, au lieu-dit : « Dos Châble », commune de Saules.

Projet : aménagement d'un bovi-stop en acier galvanisé sur route communale.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : PPP 4 « Les Neufs Champs ».

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Schelten

Einladung zur Gemeindeversammlung

Einwohnergemeinde Schelten - Ordentliche Versammlung

Dienstag den, 24. Juni 2025 um 20.00 Uhr im Schulhaus Schelten.

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Versammlung
2. Jahresrechnung 2024
   a. Genehmigung Nachkredite
   b. Genehmigung Jahresrechnung 2024
   c. Prüfungsbericht
3. Verschiedenes

Das Protokoll, die Rechnungen liegen 30 Tage vor und nach der Versammlung im Gemeindesekretariat zur Einsicht. Allfällige Beschwerden sind innert 30 Tagen nach der Gemeinde-versammlung schriftlich und begründet beim Regierungsstatthalter-Amt in Courtelary einzureichen.

Schelten, den 21. Mai 2025

Das Gemeindesekretariat Schelten

Sorvilier

Avis de construction

Requérante : Mme Florence Affolter, La Golée 10, 2736 Sorvilier

Auteur du projet : La requérante

Projet : Déplacement du grenier, rehaussement du garage 10b, changement de revêtement sur la place de parc existante avec des pavés filtrant, remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à pellets

Emplacement : parcelle N° 216, au lieu-dit « La Golée 10 – 10b »

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : M2

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 20 juin 2025 inclusivement,** auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 21 mai 2025

Le Conseil municipal

Tavannes

Avis de construction

Requérant : Creajardin Zürcher SA, Rue de Tramelan 51, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Dynamic-Habitat Sàrl, La Gérine 5, 2735 Malleray.

Projet : création de bureaux dans les locaux existants du bâtiment Rue de Tramelan 51a sis sur la parcelle N° 1348 en zone mixte 2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 14 mai 2025

Le chef des travaux publics

Assemblée municipale, lundi 23 juin 2025 à 20h 15, Salle communale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'Assemblée municipale.

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes 2024
2. Approuver le nouveau règlement concernant le domaine scolaire
3. Approuver les modifications du règlement sur le statut du personnel
4. Voter un crédit d'investissement de CHF 380'000.- pour la rénovation du rez-de-chaussée et du 1e étage de l'Hôtel de Ville
5. Divers

Dépôt public et documents en consultations

30 jours avant l'Assemblée municipale, les comptes 2024 (point 1) et les deux règlements (points 2 et 3) peuvent être consultés auprès de l'administration municipale durant les horaires d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.tavannes.ch.

Voies de recours

Dans les 30 jours suivant l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'Assemblée et contre un acte législatif communal.

Publication et validation du procès-verbal

Au plus tard 14 jours après l'Assemblée municipale, le procès- verbal est déposé publiquement à l'administration municipale où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du guichet, et ce durant 30 jours. Durant ce dépôt public, une

opposition au procès-verbal peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Tavannes, le 14 mai 2025

Le Conseil municipal

Amélioration de l'accessibilité du chemin cycliste au Plateau d'Orange

La commune de Tavannes a récemment réaménagé le chemin cycliste situé sur le dessus du Plateau d'Orange, en direction de Tramelan. Ce tronçon, apprécié des cyclistes, a été retravaillé pour offrir une meilleure accessibilité et un confort accru. Le revêtement a été refait afin de faciliter la circulation.

Avec ce projet, la Municipalité poursuit ses efforts pour valoriser son réseau de chemins et de routes. Les usagers peuvent désormais profiter d'un itinéraire plus agréable et mieux adapté.

Tavannes, le 15 mai 2025

Le secrétariat municipal

Modifications du règlement d'organisation

Résultat de la votation communale du 18 mai 2025

La population tavannoise a accepté ce dimanche les modifications de l'article 14 alinéa 3, 54 alinéa 1, et l'Annexe I du règlement d'organisation de la commune municipale de Tavannes par 481 oui et 101 non. La participation pour cette votation communale s'élève à 29,67%.

Tavannes, le 19 mai 2025

Le secrétariat municipal

Modification du Règlement d'organisation, entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111).

Les modifications du règlement d'organisation, adopté par les urnes en date du 18 mai 2025, entrent en vigueur le 1er janvier 2026, sous réserve de l'approbation par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne.

Tavannes, le 19 mai 2025

Le secrétariat municipal

Valbirse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpilloz, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 815, au lieu-dit : « Chemenay 11 », Bévilard, commune de Valbirse.

Projet : pose d'une échelle en façade Est pour accéder sur le toit du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : centre B.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Three Peaks SA, Ch. des Vignes-Perdues 17, 2022 Bevaix

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier

Adresse du projet : BF 497, Rue de la Ravière 23, 2733 Pontenet

Description du projet : changement de toutes les fenêtres et Velux RAL 8003, remplacement du cabanon de jardin. Changement du chauffage et installation d'une pompe à chaleur au Nord-Ouest du bâtiment ; pose de panneaux photovoltaïques sur pan Nord-Ouest et Sud

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A

Dépôt public : **du 14 mai au 13 juin 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 6 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Jelassi Imen et Minger Julien, Les Ragies 6, 2735 Bévilard

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet : BF 1071, Les Ragies 6, 2735 Bévilard

Description du projet : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau au Nord du garage

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : **du 21 mai au 20 juin 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 14 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage et auteur du projet : Vincent Charpilloz, Champ-Pention 14, 2735 Bévilard

Adresse du projet : BF 104, Champ- Pention 14, 2735 Bévilard

Description du projet : Installation d'une serre à légumes et pose d'une clôture-treillis en métal, en bordure ouest et nord de la parcelle no

104

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H3, zone à densité particulièrement élevée

Dépôt public : **du 21 mai au 20 juin 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 16 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Demande après-coup

Requérants/maître d'ouvrage/auteur du projet : Original Watch Group SA, Route de Sorvilier 21, 2735 Bévilard

Adresse du projet : BF 288, Rue Principale 27, 2735 Bévilard

Description du projet : Installation d'une enseigne lumineuse et 2 panneaux lumineux contre la façade du bâtiment et une montre sur l'avant-toit

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Objets protégés : Digne de conservation

Dépôt public : **du 21 mai au 20 juin 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 16 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

Une classe témoin rénovée cet été

Le Conseil communal a décidé de procéder à la rénovation intégrale d'une classe du collège de Malleray. Ces travaux devisés à CHF 169'000 auront lieu durant les vacances d'été 2025. Ils fourniront de précieuses informations et serviront de base pour décider de la suite des opérations à mener à l'intérieur de l'école.

Rappelons que le remplacement complet des fenêtres est mené en parallèle. Ces travaux font suite à l'acceptation en novembre 2023 d'un crédit de CHF 634'300 par le Conseil général.

Coups de main recherchés au parc

Le parc ornithologique à Bévilard, qui fait le bonheur des familles et de nombreux habitants, est à la recherche de personnes disposées à s'investir ponctuellement ou sur la durée pour exécuter divers petits travaux. Elles peuvent s'annoncer ou se renseigner au 032 491 61 66 ou à l'adresse manuel.hennet@valbirse.ch

Bévilard, le 13 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Commune mixte de Valbirse

Tarif des émoluments concernant les déchets

En date du 15 mai 2025, le Conseil communal a modifié le tarif des émoluments pour réduire de 15 % l'émolument de base et ajouter les émoluments relatifs aux sacs destinés aux objets en plastique.

Les modifications entrent en vigueur au 1er janvier 2025, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre. Les documents modifiés peuvent être consultés auprès de l'administration communale, sur rendez-vous et se trouvent sur le site internet de la commune, www.valbirse.ch (sous Administration - dépôt public).

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil communal, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévilard, le 15 mai 2025

Conseil communal de Valbirse

Divers

Paroisse catholique romaine Moutier

Assemblée de la paroisse catholique romaine

Mercredi 25 juin 2025 à 19 h 30
à la Maison des Œuvres

Accueil et prière

Ordre du jour

1. Informations de l'Équipe pastorale
2. Informations du Conseil de paroisse
3. Informations de la Présidente du groupe de travail « transfert de la paroisse de l'ECR à la CEC »
4. Informations des Déléguées au Synode concernant l'assemblée du parlement de l'église nationale du 23 mai 2025
5. Comptes 2024

- Présentation des comptes 2024
- Rapport des vérificateurs des comptes curiaux
- Rapport de l'organe de révision
- Approbation des comptes de l'exercice 2024

6. Divers et imprévus

Les comptes 2024 seront déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat de la Cure où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du bureau.

Dépôt public du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du mercredi 25 juin 2025 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le mercredi 02 juillet 2025, au secrétariat de la cure où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, les ayant droits au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Moutier, le 12 mai 2025

Le Conseil de paroisse

Syndicat de Communes du Centre Régional de Compétences et de Protection Civile du Jura Bernois

Convocation à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan,

selon l'article 12 du règlement d'organisation :

Mercredi 25 juin 2025 à 19 h 30
en salle 1 du CRC et de PCi du Jura bernois à la Rue du Pont 20, 2720 Tramelan

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n°71 de l'assemblée des délégués du 4 décembre 2024
4. Information du cdt
5. Comptes 2024

   5.1 Présentation des comptes

   5.2 Rapport succinct de l'OVC relatif à la vérification des comptes annuels 2024

   5.3 Approbation des comptes

   5.4 Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2024
6. Décomptes finaux crédits d'engagement

   6.1 Matériel pionnier

   6.2 Structure antichute

   6.3 Remplacement véhicule
7. Information projection financière
8. Information de la CoGest
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 15 mai 2025

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCi du Jura bernois

Le Président : Dave von Kaenel

Le secrétaire : Donovan Ducommun

Syndicat des eaux du Mont-Girod (semontgirod)

12e assemblée du syndicat des eaux du Mont-Girod (semontgirod)

Mardi 17 juin 2025 à 17 h 30
dans les bureaux de la Bourgeoisie de Court
(rue du Moulin 4)

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2024
3. Comptes 2024

   a. Présentation

   b. Rapport de l'organe de vérification des comptes

   c. Approbation et décharge du comité
4. Budget 2025
5. Informations
6. Divers et imprévus

Court, le 14 mai 2025

Comité semontgirod

Arrondissement du Cimetière de Grandval

Assemblée ordinaire 2025

Mercredi 25 juin 2025, 20 h 15
Salle de paroisse de Grandval

Ordre du jour

1. P.V. de la dernière assemblée
2. Compte 2024
3. Budget 2026
4. Aménagement place « Jardin du Souvenir »
5. Achat « Etai pour creusage des tombes »
6. Divers

Eschert, le 17 mai 2025

Arrondissement du cimetière de Grandval

Validation de vos avis sur la plateforme : lundi 14 h

informations pratiques

Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone :	032 493 22 74
Courriel :	secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val :	032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture :	Mardi 17 h - 19 h Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet :	www.perrefitte.ch

Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone :	032 484 94 70
Courriel :	admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture :	Lundi de 16 h à 18 h Mardi de 9 h 30 à 11 h ou sur rendez-vous
Site internet :	www.petit-val.ch

Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone :	079 247 38 62 ou 032 493 47 44
Courriel :	rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture :	sur demande

Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone :	032 482 73 73
Courriel :	info@reconvilier.ch
Site internet :	www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques

Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03
Courriel : admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture : Mardi 10 h à 11 h et 15 h à 18 h
Mercredi 10 h à 11 h
Jeudi 15 h à 16 h
Vendredi 10 h à 11 h
Site internet : www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val : Mme Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine : Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7 h à 19 h

Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28
Courriel : commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture : mercredi de 16 h à 17 h
ou sur rendez-vous
Site internet : www.saules-be.ch

Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone : 032 499 96 60
Courriel : gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture : Ouvert le lundi de 9 h à 11 h

Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone : 032 492 18 29
Courriel : adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h 30
Site internet : www.sorvilier.ch